

# **Rapport de présentation à la Commission Consultative des Service Publics Locaux**

■ Séance du xxxxx

■ **Présentation du Rapport d'Activité 2018 de la RTM dans le cadre du contrat d'obligation de service public pour l'exploitation des transports urbains n°10/1380**

## **I. Compte rendu technique**

La RTM exploite pour la Métropole Aix-Marseille-Provence le réseau de transport en commun de la Ville de Marseille, ainsi que les liaisons bus à destination d'Allauch, Plan de Cuques et Septèmes les Vallons. Dans le cadre du même contrat d'exploitation, la RTM assure le service de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite sur le CT1, l'exploitation des parkings relais, le service de navette maritime, la gestion de la gare routière Marseille St Charles, le réseau de transport urbain Ciotabus à travers sa filiale RTM Est Métropole, et le Bus des Collines.

Depuis 2016, la RTM gère également le réseau de transport urbain Ulysse à travers sa filiale RTM Ouest Métropole, qui dessert les territoires du Pays de Martigues et d'Istres-Ouest-Provence.

L'année 2018 enregistre une fréquentation de plus de 167 millions de voyages qui se répartit à hauteur de 45% sur le métro, 40% sur le bus et 15% sur le tramway, soit une hausse de 4,8 % par rapport à 2017.

L'année 2018 a été marquée par une forte croissance des abonnements. De plus, les recettes ont augmenté de + 3,7 % entre 2017 et 2018 pour atteindre 90,5 M€ en 2018, soit une hausse de +3,2 M€. Les recettes sont collectées par la RTM pour le compte de la Métropole et reversées dans leur intégralité.

Toutefois, l'évolution des validations diffère d'un mode à l'autre. Le nombre de validations du métro augmente de 2,6 %, celui du bus de 7 % et celui du tramway de 6 % par rapport à 2017.

En 2018, la RTM a produit 27 222 904 km sur le réseau historique (bus, métro et tramway), soit - 0,4 % par rapport à l'engagement contractuel, sans impact financier car dans la limite des + 1 % ou - 1,5 % du nombre de kilomètres.

Les faits marquants de l'année 2018 d'un point de vue contractuel ont été la signature de l'Avenant 13, qui a permis à la RTM de se voir confier l'exploitation de la ligne maritime Vieux-Port / Frioul, du réseau Transcool de transport à la demande de personnes à mobilité réduite sur le Pays de l'Etoile, l'entretien et l'exploitation commerciale de la galerie marchande de la station de métro La Rose et la remise en état et la maintenance de deux ascenseurs urbains.

De plus, un plan de lutte contre la fraude a été lancé en 2017 à l'initiative de la Métropole et confié à la RTM. Ce plan a ainsi été accompagné d'une diminution du tarif de l'abonnement annuel jeune boursier au 1<sup>er</sup> juin 2017 à 9,20€/mois.

#### *Missions complémentaires*

##### Service de transport à la demande – Mobi Métropole

Un peu plus de 150 000 voyages ont été réalisés en 2018, soit un nombre de trajet stable par rapport à 2017.

##### Service de transport à la demande – Transcool (Pays de l'Etoile)

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'exploitation du transport des personnes à mobilité réduites sur le Pays de l'Etoile a été confié à la Régie.

##### Navettes maritimes

En 2018, 371 000 passagers ont été transportés, soit une progression de + 8 % par rapport à 2017 (soit 29 000 passagers en plus et 2 500 voyages par jour en moyenne) pour une hausse du nombre de traversées de + 1 % liée notamment à l'effet calendaire et aux bonnes conditions météo.

- La ligne Vieux-Port / Pointe Rouge a transporté 185 000 passagers en 2018, soit une hausse de 6 % (+ 10 000 passagers) sur une durée de 5 mois
- La ligne Vieux-Port / Estaque a transporté 163 000 passagers en 2018, soit une hausse de 9 % (+ 13 000 passagers) sur une durée de 5 mois
- La ligne Estaque / Les Goudes a transporté 23 000 passagers en 2018, soit une hausse de 15 % (+ 3 000 passagers) sur une durée de 3 mois

Près d'un quart des passagers qui utilisent la navette des Goudes font le trajet complet depuis le Vieux-Port, avec le billet combiné à 8 € (quand le billet simple est de 5 €).

##### Frioul – Château d'If

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'exploitation de la ligne maritime entre le Vieux-Port et le Frioul a été confiée à la Régie.

##### Ferry-Boat

La ligne de 283 mètres qui traverse le Vieux-Port a transporté 379 000 passagers, soit une progression de +2,8 % (+ 10 000 passagers – 14 en moyenne par traversée).

La clientèle occasionnelle sur cette ligne représente 84 % des validations, relativement stable par rapport à 2017.

##### Gare Routière Marseille Saint Charles

La RTM pilote l'activité de la Gare Routière de Marseille Saint-Charles. Elle accueille les utilisateurs de services routiers urbains, interurbains, nationaux et internationaux.

La libéralisation du transport de voyageurs intervenue à l'été 2015 a induit une mise à disposition de quais en gare routière pour les lignes dites « Macron ». Ainsi, la gare routière a connu une hausse de 1,3 % du nombre de départs d'autocars par rapport à 2017 avec plus de 188 000 mouvements annuels.

L'effectif de la gare routière s'élève en 2018 à XX hxn, soit une hausse de XX% par rapport à 2017.

#### Ciotabus et Bus des Cigales (Gémenos)

Après la reprise de l'exploitation du réseau Ciotabus le 31 juillet 2014, la RTM a repris l'exploitation du réseau de Gémenos en 2015. Ainsi, en 2018, le réseau a comptabilisé près de 700 000 voyages en 2018, soit 2 500 voyageurs par jour pour 13 lignes (192 voyageurs par jour en moyenne par ligne).

#### Ulysse (Martigues)

Après la reprise de l'exploitation du réseau Ulysse sur le Pays de Martigues par la RTM en 2017, l'année 2018 représente la première année pleine d'exploitation par la Régie. Le réseau représente 2,9 M de validations pour 2,7 M de kilomètres.

#### Tramway d'Aubagne

L'année de 2018 a représenté 154 000 km pour 2,3 M de voyageurs transporteurs sur le tramway d'Aubagne.

#### *Qualité de service*

Les certifications NF Service du métro, du tramway et de la gare routière (billetterie régionale et interurbaine) ont été renouvelées en 2018.

L'enquête satisfaction 2018 fait apparaître des résultats en progression par rapport à 2017 : Métro 94 %(\*), Tramway 95 %(\*), Bus 78 %(\*) et Gare Routière 93 %, mais seuls 58 % des clients sont satisfaits de la billetterie nationale et internationale.

(\* ) Clients se déclarant satisfaits ou très satisfaits

Les taux de satisfaction des lignes de BHNS sont les suivants :

- B1 : 79 %
- B2 : 84 %
- B3 : 90 %

## **II. Compte financier**

Le montant total des rémunérations et contributions financières versées par la Métropole Aix-Marseille Provence à la RTM au titre du contrat d'exploitation pour l'exécution 2018 se sont élevés à 364,533 M€ HT, soit une hausse de 4,4 % (+ 16 M€ par rapport à 2017).

Le montant total des recettes reversées à AMP s'élève à 90,621 M€ HT pour l'année 2018 pour un objectif de 88,971 M€, soit un dépassement de 1,650 M€ réparti à 50% entre la Métropole et la Régie (soit 825 K€ par partie).

Le Chiffre d'Affaires global de la RTM est en croissance, atteignant les 94,4 M€ en 2018 (soit +4,3 % et 3,9 M€) avec une augmentation importante du Chiffre d'Affaire des Activités Annexes de 13 %, du Réseau de 3,7 % et du Grand Public (qui est la part hors Grands Comptes) de 3,7 %.

En exploitation, le taux de couverture des dépenses par les recettes commerciales (R/D) s'améliore de 33,7 % contre 33,1 % en 2017, malgré un R/D à 0 % sur le tramway d'Aubagne du fait de la gratuité.

Pour l'exercice de 2018, le prix de revient kilométrique complet s'élève à 10,52 €. Le ratio de coût kilométrique de dépenses de fonctionnement s'affiche en baisse à 9,00 €/km contre 9,30 € en 2017 (-3,2 % par rapport à 2017). Cette baisse s'inscrit dans un contexte de forte augmentation des km de +7,3 % (principalement sous l'effet « année pleine » des nouveaux réseaux).

Le résultat complet de l'exercice est de 17 240 198,45 €.

## **III. Conclusion générale sur l'exécution de l'année 2018**

2018 est la 8<sup>ème</sup> année d'exploitation dans le cadre du contrat d'obligation de service public signé entre MPM et la RTM fin 2010.

Elle s'inscrit dans une augmentation de 4,8 % en matière de fréquentation par rapport à 2017.

Le montant de contribution versé par la Métropole Aix-Marseille-Provence à la RTM est conforme aux engagements contractuels prévus à l'avenant 12 et intègre les évolutions d'offres établies dans le cadre du mécanisme contractuel en particulier.

En 2018, l'objectif de recettes est atteint, donnant lieu à un dépassement de 1,650 M€ soit une répartition de 825 K€ pour la Métropole et de même pour la Régie.

La tendance observée ces dernières années en matière de gain de productivité se confirme en 2018. Le coût kilométrique affiche une baisse en 2018 sous l'effet combiné de la maîtrise des charges et d'une production kilométrique favorable.